



RELAIS CULTUREL RÉGIONAL - Année 2027

RESIDENCES ET TERRITOIRES

1

Ce projet de '**Résidences et Territoires**' s'inscrit dans les activités du Relais Culturel Régional du Pays de la Baie avec l'Association Musique Expérience qui coordonne et accompagne ce dispositif.

Présentation

Il s'agit d'une résidence à l'attention d'artiste professionnel.

Cette présence artistique s'appuie sur un contexte existant, il s'agit de prendre en compte un contexte historique, géographique, social.

Chaque projet de résidence est un projet singulier.

C'est une résidence d'éducation artistique et culturelle et/ou de création **à condition que l'acte de création se fasse en lien avec les habitants**. La production peut être de forme participative ou non.

Pour l'artiste ou professionnel résident il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre.

Objectifs de RESIDENCES ET TERRITOIRES

- contribuer au développement culturel du territoire
- soutenir la création artistique normande
- permettre au plus grand nombre d'habitant la rencontre avec l'œuvre, l'artiste, la pratique artistique et la démarche de création
- réduire l'exclusion et les inégalités liées à l'art et à la culture

Le public

La résidence a pour objectif de fédérer des énergies, de croiser les publics et d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Le public jeune (scolaires ou non) doit être une priorité ainsi que les personnes éloignées de l'art et de la culture: personnes hospitalisées, en situation de handicap, détenues,

personnes en difficultés sociales... C'est avec les adultes encadrants que l'artiste travaille son projet d'action culturelle.

2

Un lieu de référence

Un lieu du territoire en Normandie clairement défini devient le lieu central de la résidence le cas échéant.

La résidence

L'artiste peut résider sur le territoire dont il est issu ou non.

Un hébergement pourra lui être proposé. Il réside **un temps suffisamment long pour que sa présence soit réellement notable auprès des habitants : deux semaines minimum** (qui peuvent être fractionnés). L'articulation indispensable entre le résident et les habitants se fait par l'association Musique Expérience.

La rencontre résident/habitants

Elle se fait en deux temps

- Un premier temps relativement bref : l'artiste vient présenter à l'équipe d'accompagnateurs de l'association Musique Expérience, sa démarche de création et son projet de résidence. Les échanges nourrissent la réflexion et permettent la construction du projet et définissent quels besoins d'accompagnement est nécessaire (technique, regard extérieur, mise en scène)
- Un second temps beaucoup plus long : l'artiste revient en résidence et met en place son travail d'éducation artistique et culturelle co-construit avec les équipes. Il peut poser un acte de création ou de recherche en lien avec les habitants : cet acte peut être modeste ou spectaculaire, jouant sur l'effet de surprise ou annoncé... Il est toujours conçu afin de faire percevoir, par le plus grand nombre, la singularité et la force de la démarche qui le sous-tend.

Aucun habitant du territoire concerné n'étant censé ignorer la présence de l'artiste et de sa production artistique et de sa recherche. Les différents partenaires réunis autour de la résidence s'engagent à la rendre visible aux yeux de la population en n'oubliant pas que les enfants et les jeunes sont les premiers concernés. Aussi le volet important de la diffusion de l'œuvre de l'artiste est conçu en étroite collaboration avec les différents professionnels et par l'association Musique Expérience coordonnant la résidence.

Modalités financières

L'artiste est rémunéré en cachet par jour.

L'association Musique Expérience prendra en charge une partie des frais d'hébergement à hauteur de 70€ par nuitée. Les frais de déplacements, de repas et de fournitures, seront à la charge de l'artiste.



RELAIS CULTUREL RÉGIONAL - Année 2027

RESIDENCES ET TERRITOIRES

Dossier de candidature

NOM de l'artiste/ du groupe :

NOM DU PROJET :

GENRE / ESTHETIQUE :

Nombre d'artiste(s) plateau :

A retourner au plus tard le **28 août 2026 à MIDI** à : **MUSIQUE EXPERIENCE - A l'attention de Marie-Cécile MARIETTE**
PÔLE CULTUREL - 23 rue du Couvent
50220 DUCEY - LES CHERIS

Ou par mail (uniquement à cette adresse) : **relaisculturel@musique-experience.net**



Le présent marché est financé en 2026 par la Région Normandie, le département de la Manche, la communauté d'agglomération Avranches Mont St Michel (CAMSMN) et la ville de Ducey-Les Chéris.

Association **Musique Expérience** - Pôle Culturel - 23 rue du Couvent - 50220 DUCEY-LES CHERIS

Tél : 02 33 48 19 44/E-mail : **relaisculturel@musique-experience.net** / Site : <http://www.musique-experience.net>

Né des concertations régionales pour la Culture, le dispositif « **Relais Culturels Régionaux** » est unique en France.

Cette initiative de la Région Normandie vise à améliorer le maillage culturel du territoire, faire en sorte que la culture ait les moyens d'aller à la rencontre de tous les publics, y compris en milieu rural et que les artistes puissent bénéficier de nouveaux espaces de travail.

Le RCR du **Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel**, porté par l'association **MUSIQUE EXPERIENCE**, bénéficie en 2026, outre la Région Normandie, du soutien du département de la Manche et de la communauté d'Agglomération Mont St Michel-Normandie et de la ville de Ducey Les Chéris.

Le Relais Culturel du Pays de la Baie est un **lieu de résidences pour la création, un lieu d'expérimentation et d'accompagnement des projets artistiques** ; c'est aussi un lieu de ressources pour la professionnalisation des artistes, en particulier émergents, et de médiations artistes/publics. Il privilégie l'accueil des projets artistiques à **dominante musicale**. Afin d'affirmer l'action culturelle comme levier du développement local, il développe ses projets en concertation avec les acteurs du territoire (élus, associations, partenaires éducatifs, sociaux, culturels et économiques).

L'ORGANISATION DES RESIDENCES

Les résidences ont lieu sur Ducey-Les Chéris (Pôle Culturel) et sur tout le territoire du Pays de la Baie du Mont St Michel ; les lieux de résidence devront mettre gratuitement à la disposition du relais culturel un espace de travail équipé conformément aux besoins des projets artistiques, et proposer un hébergement aux artistes accueillis. Ces lieux de résidences seront choisis en fonction des besoins du projet artistique (locaux, équipements, compétences).

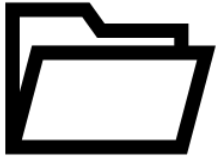
Le calendrier et la durée de chaque résidence sont établis par le Relais. Les horaires des résidences sont en fonction du lieu, du rythme de travail des compagnies accueillies et de la disponibilité des accompagnateurs.

Les artistes s'engagent à respecter les règles spécifiques du lieu qui les accueille.

La liste du matériel son et lumière disponible au Relais peut être fournie sur demande. La compagnie (ou groupe) accueillie devra fournir tout le matériel spécifique nécessaire à son travail (backline).

Conformément à l'esprit des Relais Culturels, l'artiste accueilli s'engage à rencontrer divers publics en fonction de son projet artistique (répétitions publiques, étapes de travail, échanges sur le métier d'artiste, encouragement à la créativité, restitutions...).

La mise en place des résidences 2027 pourraient être annulée de plein droit si Musique Expérience n'obtient pas avant le début des résidences la garantie des crédits nécessaires à leur organisation. Le cas échéant, cette annulation sera stipulée par Musique Expérience aux artistes par mail au plus tard 1 semaine avant les dates de début de résidence.



SELECTION SUR DOSSIER - LES CANDIDATURES – COMITE DE SELECTION

Ce formulaire doit être complété en intégralité. Les dossiers incomplets ou insuffisamment renseignés ne seront pas pris en compte ; les annexes ajoutées par l'artiste candidat ne dispensent pas de remplir intégralement ce dossier de candidature.

Les dossiers de candidatures peuvent être téléchargés sur <https://www.musique-experience.net/relais-culturel-regionale/>

Votre dossier de candidature sera utilement complété par d'autres supports : vidéos – CD – photos - liens internet à votre initiative. Mais le dossier type doit impérativement être renseigné intégralement ; lui seul sera transmis aux membres du comité de sélection avant leur réunion. Ce comité de sélection statuera en **octobre 2026** sur la recevabilité et la sélection des dossiers. Vos annexes lui seront alors proposées.

Le comité de sélection est constitué d'une dizaine de professionnels normands du spectacle vivant et de représentants des financeurs institutionnels du dispositif.

Les Relais Culturels Régionaux sont des **lieux de création** ; celui porté par Musique Expérience est spécialisé dans l'accueil de **projets musicaux**. Ces deux dimensions devront être clairement identifiables à la lecture de votre dossier. Si les projets pluri-artistiques sont bienvenus, la part des musiciens présents doit être importante. Le répertoire doit être constitué, ou à constituer, de compositions originales, les réarrangements seront appréciés selon l'esthétique musicale.

Ce dispositif étant réservé aux professionnels et aux artistes émergents en voie de professionnalisation, votre dossier devra apporter la preuve de votre inscription dans un parcours artistique professionnel d'une part, du souci de la faisabilité du projet d'autre part (identification des cibles, cohérence du coût du projet). La majorité des membres du groupe doivent être en mesure de définir le spectacle et/ou la musique comme leur activité principale. Les projets exclusivement amateurs sont exclus de ce dispositif.

Le Relais n'est ni un studio d'enregistrement sonore ou visuel, ni un lieu de répétition, ni une agence de diffusion. Les projets s'identifiant à ce type de demande ne seront pas retenus.

Le Relais privilégie les projets ayant besoin de l'accompagnement disponible sur place : mise en scène - scénographie - technique son/lumière, regard extérieur, coaching vocal.

Les artistes de la Région Normandie constituent le public-cible principal de ce dispositif.

Dans le cadre de la politique culturelle de la Région Normandie, nous nous attacherons plus spécifiquement aux propositions artistiques engageant des rapports inédits avec le territoire. Les projets participatifs mobilisant les habitants-es dans l'élaboration, la création et la valorisation d'actions artistiques pourront prendre plusieurs formes en termes de durée et de calendrier de résidences.

Les dates pour les résidences 2027 :

- > les dossiers de candidature seront reçus **entre la mi-juin 2026 et le vendredi 28 août 2026 à midi.**
- > Le comité de sélection se réunira **en octobre 2026.**
- > Ses décisions vous seront transmises **fin octobre 2026.**
- > Les artistes sélectionnés seront invités à venir rencontrer l'équipe du Relais Culturel en **novembre 2026** afin d'organiser les modalités de leur résidence **2027.**
Cet entretien permet de définir et valider les besoins d'accompagnement, les dates et la durée des résidences, les modalités de rémunération et le cas échéant, d'hébergement. Cette rencontre est un préalable incontournable à tout projet de résidence et nécessite la présence d'au moins un artiste du plateau, porteur du projet.
NB : l'hébergement proposé n'étant pas sur le lieu de la résidence, les artistes doivent être autonomes pour leur transport et leur linge (serviettes de bain, torchons).



CONTACT ET PRESENTATION

7

Nom du groupe ou de l'artiste :

Nom du projet artistique et genre / esthétique :

Un artiste seul ☐ Un groupe ☐ Nombre d'artiste(s) plateau :

Nom et adresse postale pour ce projet :

Personnes à contacter : (un contact artiste)

Tél :

Courriel :

Site Internet :

Autres moyens pour vous découvrir :

Disposez-vous d'un chargé de production : oui/non De diffusion : oui/non Autre :

Avez-vous des contacts avec des structures culturelles (régionales, départementales, autres) : oui / non

Si oui, lesquelles ?

- **Date de création du groupe :** **Département et ville d'origine du groupe :**
- **Votre projet artistique est-il constitué de compositions originales et/ou de reprises, dans quelle proportion ?**
- **Comment avez-vous connu ce dispositif de résidence au Relais Culturel Régional porté par l'Association Musique Expérience ?**
- **Avez-vous déjà déposé un dossier de candidature au Relais Culturel Régional les années passées avec ce projet ? oui /non**
- **Si oui, en quelle(s) année(s), avec quel(s) projet(s) artistique(s) ?**
- **Un ou plusieurs membres ont-ils déjà été accueillis en résidence avec un autre projet ? oui /non**
- **Si oui, en quelle(s) année(s), avec quel(s) projet(s) artistique(s) ?**
- **Avez-vous déjà postulé ou été accueilli par un autre Relais Culturel de Normandie ? oui /non**
- **Si oui, quel lieu, en quelle(s) année(s), avec quel(s) projet(s) artistique(s) ?**
- **Avez-vous déjà postulé et/ou été lauréat sur un autre dispositif d'accompagnement artistique ? oui /non**
- **Si oui, lequel, lesquels ?**
- **Avez-vous déjà sollicité/obtenu des financements publics (subventions) ou privés (mécénat) pour vos projets artistiques ? oui / non**
- **Si oui, précisez en quelle année, lesquels et dans quelles circonstances ?**

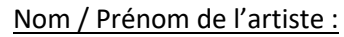


Composition du groupe sollicitant la résidence

9

(Remplir impérativement toutes les colonnes ; les artistes non identifiés sur ce tableau ne seront pas pris en compte)

Nom	Prénom	Intitulé de la fonction artistique (musicien-chanteur-préciser l'instrument...)	Statut d'intermittent du spectacle (Rayer les mentions inutiles)	Le spectacle est l'activité principale (Rayer les mentions inutiles)	Exercez-vous vos talents de musicien-ne, d'artiste, dans d'autre(s) formation(s) que celle qui postule sur ce dispositif de résidences ? Si oui, laquelle, lesquelles ?	Avez-vous un emploi dans un domaine autre qu'artistique ? si oui lequel ?	Code postal et ville de votre domicile actuel	Date de naissance et Nationalité
			Oui Non En cours	Oui Non				
			Oui Non En cours	Oui Non				
			Oui Non En cours	Oui Non				
			Oui Non En cours	Oui Non				
			Oui Non En cours	Oui Non				
			Oui Non En cours	Oui Non				



*Formations, expériences, réalisations, rencontres, tout ce qui nous permettra de mieux vous connaître **et de situer ce projet dans votre parcours.***

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

La place de la pratique artistique dans votre parcours professionnel et personnel :

11

Ce que vous en attendez à court ou moyen terme, les échéances à venir, ce que vous avez commencé à mettre en place.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Expérience de la scène :

.....

.....

.....

.....

.....

Discographie :

.....

.....

.....



Décrivez précisément votre projet artistique concerné par la demande de résidence

(Chapitre déterminant pour le comité de sélection)

Présentez l'historique du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En quoi votre projet artistique engage-t-il des rapports inédits avec le territoire ? Est-ce un projet participatif mobilisant les habitants-es dans l'élaboration, la création et la valorisation d'actions artistiques ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

13

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Quelles sont vos motivations pour une résidence au Relais Culturel Régional ?

14

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles sont vos échéances pour ce projet (autres résidences, préventes, dates) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Exprimez vos besoins

(Chapitre déterminant pour le comité de sélection)

Nous ne pouvons nous engager à répondre à toutes les demandes. Elles seront étudiées lors de l'entretien.

- ☐ Accompagnement artistique : attitudes scéniques, aide à la mise en scène :
.....
.....
- ☐ Conseil et accompagnement technique : lumière, son... :
.....
.....
- ☐ Aide à l'écriture de textes, de mélodies, d'arrangements :
.....
.....
- ☐ Conseil en communication visuelle :
.....
.....
- ☐ Autres besoins :
.....



LES MEDIATIONS, RESTITUTIONS ARTISTES/PUBLICS

16

« Aller à la rencontre ou recevoir des publics : il s'agira de partages dans le cadre d'ateliers, de sensibilisations, de répétitions publiques, de conférences et d'échanges, mais aussi de vulgarisation de la démarche et du travail de l'artiste, de la construction d'une œuvre. Inciter à la créativité, à l'expression singulière de chacun ».

Dans cette idée, quels sont vos publics de prédilection pour ce projet ?

	oui	non	remarques
Petite Enfance (0 - 3 ans)			
Enfance (4 - 7 et/ou 8-10 ans)			
Adolescent (11 - 15 ans)			
Jeune (16 - 19 ans)			
Adulte			
Personne Agée			
Personne en Situation de Handicap			

Précisez le cas échéant et en quelques mots les actions déjà menées avec ces publics :

.....

.....

Avez-vous des remarques et/ou questions concernant les médiations ?

.....

.....